

Genre du véhicule Bicyclette av. moteur aux.		Marque de fabrication T W N		Type F i p s - Export Sachs 50			Modèle année 1958	Berdarsau-typo N° 2 * 5 6 1	
Caractéristiques "Fips" latéralement s/réservoir carburant. - Moteur SACHS 50 avec turbo									
Pneus 23 x 2,00				Carburant mél. ess./huile					Nombre de cylindres 1
Constructeur du châssis TRIUMPH - Werke & HERCULES - Werke, Nürnberg (D)									
N° du châssis frappé à droite, sur tube support de selle									
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur carter moteur, sous l'échappement									
Type du moteur 50 avec turbo									
Position du mt. centre bas Frein-moteur -									
Cylindrée 47		cm³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm			
Temps 2		Transmission		mécanique		Travail/Cabest. -		Longueur 1'780	
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 3		Cochet de rem. -		Largeur 640			
Entraînement s/roue AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> -		Voie avant -		Hauteur 980			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 40 km/h *)		Voie arrière -		Empattement 1'100			
Nombre de pneus 2		Bloquage différentiel -		Diam. de braç. -		Porte à faux arr. -			
Frein à pied mécanique, à exp. interne, tambour centr. rétropéd./tringles s/roue AR									
Frein à main mécanique, à expans. interne, tambour centr., à câble, s/roue AV									
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide		22		26		48		Dimension 23x2.00	
Chargé utile		34		41		75		Chargé pneu 90	
Total		56		67		123		Larg. bd. roul. -	
Caract. de fabr.		-		-		-		Pression spec. -	
Poids max. garanti nr. train routier -				Nombre de portes -					
Direction: <del>avant</del>		guidon touriste			Marque du moteur SACHS				
Alésage 3 8					Course 4 2		G. V. Impôts O, 242/2, 2		
Forme de la carrosserie bicyclette av. moteur auxiliaire (DIN)									
Nombre de places: total 1		(avant - milieu 1 arr. - )					Places debout -		
Siège arrière -		Side-car -							

Pharos: marque	1/ MELAS	Indicateurs de direction	-
Feux de croisement	1/ Bilux		
Feux de position	-	Ecrans-glace	-
Phare brouillard	-	Avantiseur	1/ timbre de bicyclette
Feux arrière	1/ électrique	Rétroviseur	-
Réfecteurs	1/ comb.av. feu AR + s/péd.	Indicateur de vitesse	1/ VDO dans phare
Feu stop	-	Figurine de radiateur	Emblème de fabrication sur pare-boue avant doit être enlevé. (Lettre-cir. DFJP du 16.3.56)
Eclairage n° de contrôle	-		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	6 Veits		
Niveau de bruit	78 dB à 40 km/h **)		

Observations et exceptions

- \* ) avec roue dentée arrière de 28 dents (pneus 23 x 2.00).  
 \*\* ) bruit de l'échappement et du moteur; pour les véhicules qui seront mis en circulation après le 1.7.1958, le bruit devra être réduit de telle façon qu'il ne puisse pas dépasser la limite de 75 dB. (Lettre-circ. du DFJP du 24.12.1957),